



FRONTALIERS



SANTÉ FRONTALIERS SUISSES

**La complémentaire santé adaptée
aux affiliés à la Sécurité sociale
ou à la LAMal**

 **Alptis**
Prévoyance & Santé

Un contrat unique pour tous les travailleurs frontaliers

PARCE QU'ÊTRE FRONTALIER C'EST JONGLER ENTRE DEUX PAYS AU QUOTIDIEN, ALPTIS VOUS SIMPLIFIE LA VIE :

- Une complémentaire santé accessible que vous soyez affilié à la **Sécurité sociale ou à la LAMal** avec un seul contrat pour couvrir votre famille en cas de régimes d'affiliation différents.
- Une offre avec **6 niveaux de garanties sur tous les postes de soins** pour s'adapter à votre profil et votre budget, vous assurant une couverture complète en France.



HOSPITALISATION



DENTAIRE



SOINS COURANTS



OPTIQUE



AIDES AUDITIVES

DES AVANTAGES POUR TOUS

- **Pour les soins en France, couverture optimale, jusqu'à 400% de la BRSS**, de tous les frais médicaux dont **l'hospitalisation**, avec des forfaits élevés en **optique**, une prise en charge du **dentaire non remboursé** et une couverture des **médecines complémentaires** avec des forfaits utilisables en France et en Suisse (ostéopathe, psychologue, psychomotricien, sophrologue...)
- **Pour les soins en Suisse** : prise en charge de la **Quote-Part** et de la **Contribution Journalière** pour les affiliés LAMal ; **hospitalisation en urgence** et **soins en marge du travail** pour les affiliés Sécurité sociale.



- **Aucun reste à charge** sur les équipements labellisés **100% Santé** pour tous les affiliés Sécurité sociale et LAMal.
- **Bonus fidélité en dentaire** après 2 ans d'adhésion pour les soins en France.
- **Renfort hospitalisation** pour les soins en France, en option à partir du niveau 3 pour compléter les remboursements des honoraires d'hospitalisation, de la chambre particulière et frais divers.

UNE ADHÉSION SIMPLE

- Adhésion jusqu'à 67 ans inclus, **sans formalité médicale**.
- Aucune condition de département* ou de nationalité.
- Souscription immédiate avec la **signature électronique**.

*hors Corse, DROM et COM

LES+



UNE GESTION RAPIDE ET ACCESSIBLE

- **Tiers-payant** et remboursements automatisés par **télétransmission** (hors soins en Suisse pour affiliés LAMal).
- **Suivi des remboursements** sur votre espace adhérent.



DES SERVICES DE QUALITÉ

- **Téléconsultation illimitée** accessible 7j/7 et 24h/24 **gratuitement** sur simple appel.
- Des **services d'assistance santé personnalisables** avec l'accompagnement d'un conseiller par téléphone pour la mise en place des services adaptés à votre situation.
- **Protection juridique santé spécifique** : sur une ligne téléphonique dédiée, des juristes répondent à vos questions, vous informent sur vos droits, et vous proposent des solutions concrètes. Montants de garanties pris en charge en France et en Suisse.
- **Exonération des cotisations de la famille pendant deux ans** en cas de décès accidentel de l'adhérent ou du conjoint.



DES RÉDUCTIONS ADAPTÉES À VOTRE PROFIL

- **-10% sur la cotisation du couple.**
- **-50% sur la cotisation du 3^e enfant** de moins de 20 ans.
- **Réduction tarifaire** selon les niveaux pour l'Alsace-Moselle*.

*souscription à partir du niveau 2

**CONSULTEZ
NOS VIDÉOS**



Quelques exemples de remboursements

Santé Frontaliers Suisses - Niveau 4



AFFILIÉ SÉCURITÉ SOCIALE OU LAMAL

Soins en France



HOSPITALISATION

5 jours
en chambre particulière :
350 €

Remboursement Sécurité sociale :
0 €



Remboursement
Alptis :
350 €



DENTAIRE

Une prothèse dentaire
céramo-métallique
(hors 100 % Santé) : **550 €**

Remboursement Sécurité sociale :
72 €



Remboursement
Alptis :
258 € avec bonus de fidélité après 2 ans
d'adhésion



Soins en France ou en Suisse



MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE

(jusqu'à 60 €/séance dans la limite
de 4 séances par an,
en France ou en Suisse)

Alptis :
50 €/séance

2 séances d'ostéopathie
en France : **100 €**

Reste à charge : 0 €

2 séances d'ostéopathie
en Suisse : **240 CHF**

Reste à charge : 140 CHF



AFFILIÉ LAMAL



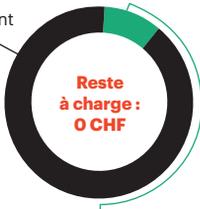
Soins en Suisse



SOINS COURANTS

Consultation d'un médecin spécialiste
(ophtalmologue, dermatologue, gynécologue...):
300 CHF

Remboursement
LAMal :
270 CHF



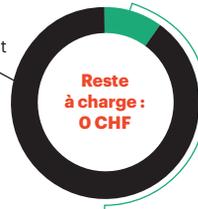
Remboursement
Alptis :
30 CHF (Quote-Part)*



HOSPITALISATION

Hospitalisation adulte > 26 ans pendant
2 jours en division commune : **7 500 CHF**

Remboursement
LAMal :
6 770 CHF



Remboursement
Alptis :
700 CHF (Quote-Part) + 30 CHF (Contributions journalières)*

**hors éventuelle franchise LAMal annuelle de 300 CHF par assuré adulte*

Des services d'assistance à la carte

UNE ASSISTANCE PERSONNALISÉE

→ **En cas de coup dur**, nous vous accompagnons dans la mise en place de services vraiment adaptés à votre situation et ajustons avec vous les prestations de service dont vous avez besoin. Ex : services à la personne, transport, services de garde, soutien psychologique...

QUELLES SITUATIONS SONT PRISES EN CHARGE ?

→ Hospitalisation (y compris ambulatoire), aide aux aidants, perte d'autonomie, traitement par chimiothérapie ou radiothérapie, maternité, arrêt de travail de votre assistant(e) maternel(le), enfant hospitalisé, décès, grave problème de santé et besoin d'information et de conseil.

Exemples de personnalisation de votre assistance selon votre situation*

NATHALIE ET JÉRÔME

Couple de 40 ans avec 2 enfants



500 €

=



8 H DE GARDE D'ENFANTS

+



2 H D'AUXILIAIRE DE VIE

+



LIVRAISON DE COURSES

THOMAS

Célibataire de 34 ans



500 €

=



1 TRAJET A/R D'UN PROCHE AU DOMICILE

+



10 H D'AIDE MÉNAGÈRE

+



GARDE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

*Exemples à titre indicatif sans engagement contractuel

Une assistance qui prend également soin de vos proches

- Vous pouvez transférer 50 % de votre enveloppe de services en cas d'hospitalisation d'un ascendant ou descendant non assuré au contrat.
- Nos garanties d'assistance interviennent également si vous, ou l'un de vos proches, êtes confrontés à la perte d'autonomie grâce à des services adaptés aux aidants.



Vous souhaitez protéger vos proches et préserver votre niveau de vie en cas d'arrêt de travail

En tant que travailleur frontalier, vous dépendez de la protection sociale en vigueur dans votre pays d'activité. Dans de très nombreux cas, votre couverture et les prestations sont moins complètes que celles que vous auriez en France.

Découvrez les garanties de notre contrat **PRÉVOYANCE DES FRONTALIERS**



PRÉVOYANCE DÉCÈS / PTIA*



PRÉVOYANCE ARRÊT DE TRAVAIL



PRÉVOYANCE INVALIDITÉ

Pour protéger vos proches

Pour maintenir votre niveau de vie

→ 2 franchises : 60 ou 365 jours

Pour être bien et durablement indemnisé

*Perte Totale et Irréversible d'Autonomie



- Garanties ouvertes aux **salariés et TNS de 16 à 65 ans**
- Adhésion rapide : **souscription sur simple Déclaration d'État de Santé** complétée éventuellement par un Questionnaire de Santé
- **6 packs** au choix : une **offre packagée avec un montant de capital Décès/PTIA + un montant d'IJ + une rente mensuelle d'Invalidité**
- Des garanties versées en cas de maladie ou accident

Pour déterminer votre niveau de garantie, 1 seule question à vous poser : quel niveau de revenu souhaitez-vous percevoir en cas d'arrêt de travail ?*

	Pack 1	Pack 2	Pack 3	Pack 4	Pack 5	Pack 6
DÉCÈS / PTIA* Capital	25 000 €	50 000 €	75 000 €	100 000 €	125 000 €	150 000 €
	+	+	+	+	+	+
ARRÊT DE TRAVAIL Indemnité Journalière	50 € par jour	100 € par jour	150 € par jour	200 € par jour	250 € par jour	300 € par jour
	+	+	+	+	+	+
INVALIDITÉ Rente	1 200 € par mois	2 400 € par mois	3 600 € par mois	4 800 € par mois	6 000 € par mois	7 200 € par mois

*Indemnisations dans la limite du dernier revenu professionnel.

À SAVOIR

Le contrat Prévoyance des Frontaliers est également ouvert aux personnes résidant en France et travaillant au Luxembourg, en Allemagne, à Monaco et en Belgique.



Les raisons de choisir Alptis



LA PERSONNE LA PLUS IMPORTANTE, C'EST VOUS !

Chez Alptis, nous vous assurons des garanties adaptées à vos besoins, au prix juste. Car, fort de notre modèle associatif singulier, nous n'avons pas d'actionnaire à rémunérer. Nos bénéficiaires sont réinvestis dans l'amélioration des services qu'on vous apporte. Et ça, ça change tout !

Au quotidien, nos équipes sont à vos côtés pour répondre à vos questions et vous conseiller, pour vous permettre de faire face avec sérénité aux différents aléas de la vie.



DES SOLUTIONS D'ASSURANCE PENSÉES POUR LES FRONTALIERS

Sans but lucratif, l'association Alptis a été créée en 1976, à Lyon, par un groupe de travailleurs indépendants souhaitant trouver des solutions d'assurance adaptées à leurs besoins, au juste prix.

L'association Alptis Frontaliers, créée en 1997, œuvre pour apporter des solutions spécifiques d'assurance santé aux travailleurs frontaliers résidant en zone frontalière avec la Suisse.

Aujourd'hui, l'ADN Alptis n'a pas changé. Notre raison d'être : vous protéger et vous accompagner dans votre parcours de vie. C'est pourquoi nous avons conçu toute une gamme d'offres en santé et en prévoyance pour protéger ce qui compte le plus : vous, votre famille et votre activité professionnelle.



UN PROGRAMME DE SANTÉ DURABLE POUR VOUS ACCOMPAGNER

Engagés en faveur de la prévention, pour une santé durable, nous avons développé un programme d'ateliers dédiés à la santé et au bien-être entièrement financés par les cotisations d'association.

Les atouts

- **Un programme 100% en ligne et gratuit**
- **Des créneaux adaptés** à votre emploi du temps
- **Des professionnels experts** à vos côtés
- **Des thématiques clés** : gestion du sommeil, étirements et bien-être, charge mentale ...
Autant de sujets essentiels pour prendre soin de soi au quotidien !



Prenez soin DE VOUS avec Alptis

Pour vous aider à prendre soin de votre santé et à mieux vous protéger au quotidien, nous mettons à votre disposition :

- Des informations pour vous aider à comprendre vos garanties et vos prestations
- Des newsletters pour vous informer des parcours de santé et la prévention
- Une plateforme digitale pour vous inscrire à nos ateliers Santé Durable, en ligne ou en présentiel, partout en France
- Des tutos dédiés à la santé durable sur la chaîne Alptis Youtube, pour être en forme, rester zen, cultiver ses liens et préserver l'environnement

Pour en savoir plus, contactez votre courtier conseil

alptis.org

0 810 04 4000 Service 0,06 €/min
+ prix appel



 **Alptis**
Prévoyance & Santé

Alptis Assurances

Intermédiaire en assurance - Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - 25 cours Albert Thomas 69003 Lyon - RCS de LYON n° 335 244 489 - N° TVA intracommunautaire FR37335244489 - N° ORIAS : 07 005 850 - www.orias.fr - IDU EMBPG : FR341758_01CWQT - Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des Assurances - Tél : 04 72 36 16 16

CNP Assurances

Siège social : 4 promenade Coeur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux - 01 42 18 88 88 - www.cnp.fr - Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré - 341 737 062 RCS Nanterre
Entreprise régie par le code des assurances - IDU REP Papiers : FR231782_03IAIS